



en jouant

Apprendre

en résolvant des problèmes

en mémorisant et en se remémorant

en s'exerçant

Carnet de suivi des apprentissages

C'est un outil de **COMMUNICATION**, ce n'est pas un outil d'évaluation

L'enseignant rend compte et atteste les progrès de l'enfant dans les différents domaines

Ses fonctions

Il est communiqué aux familles au moins 2 fois par an.

Il est différent de la "Synthèse des acquis des élèves" (document institutionnel).

On ne peut pas comparer 2 carnets de suivi.

L'enfant est capable d'en parler avec ses parents.

Rendre compte des apprentissages de l'élève.

Garder des traces du parcours d'apprentissage de l'élève.

Valoriser les réussites et les progrès de l'élève.

Communiquer avec les familles.

On peut y trouver des écrits, des photos, des dessins, des commentaires d'élèves, des enregistrements ...

Le document est propre à chaque école.

Il témoigne des réussites des élèves.